CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E176517** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE 16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 817554207
Siret : 817 554 207 00016
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 10195896
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.250055

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.250055

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : CLEMENT

30 CHEMIN DES GRENIERES
26300 CHATUZANGE-LE-GOUBET

Téléphone : 07 68 40 30 93 **Fax :**
Portable : 07 68 40 30 93
Responsabilité légale :
CLEMENT ANTOINE PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : sasclement@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 100 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	10	08/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 11:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.